



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASEES du 14 décembre 2022

Visioconférence

Rafael J. GARCIA-VILLANOVA, Mathieu LAZERGES, Jean LÉDION, Sylvain MARQUE et Marie-Claude MENET étaient présents à cette Assemblée Générale.

Ordre du jour

1. Rapport moral du Président
2. Rapport financier 2022 provisoire
3. Budget prévisionnel 2023
4. Montant des cotisations
5. Organisation des prochains colloques

1. Rapport moral du Président

Le Président remercie les membres du Conseil d'Administration et du Bureau pour leur participation à la vie de l'association. Le rapport moral du Président est accepté en séance à l'unanimité par les membres de l'ASEES réunis en Assemblée Générale.

2. Rapport financier 2022 provisoire

L'association n'a plus de trésorier, le rapport financier provisoire ci-après présente l'évolution du solde sur l'année 2022 :

Liquidités au 29/10/2021	22145,92 €
Liquidités au 29/04/2022	21419,29 €
Bilan 2022	-726,63 €

Le bilan de l'exercice 2022 est accepté en séance à l'unanimité par les membres de l'ASEES réunis en Assemblée Générale.



3. Budget prévisionnel 2023

Recettes :

Adhésions	2250 €
Deux colloques en visio-conférence	1000 €
Total recettes	3250 €

Dépenses :

Impression du journal de l'ASEES	1250 €
Prix de l'ASEES	500 €
Participation d'un membre du Conseil d'Administration à un congrès	500 €
Déplacements Président	500 €
Repas réunions du Conseil d'Administration et du Bureau	200 €
Bureautique	100 €
Hébergement internet	100 €
Assurance	100 €
Total dépenses	3250 €

Le budget prévisionnel 2023 est accepté en séance à l'unanimité par les membres de l'ASEES réunis en Assemblée Générale.

4. Montant des cotisations

Le montant des cotisations voté est :

Étudiant	10 €
----------	------



Retraité	20 €
Particulier	50 €
Institution	300 €
Donateur	1000 €

Le montant des cotisations est accepté en séance à l'unanimité par les membres de l'ASEES réunis en Assemblée Générale.

5. Prochains colloques

Interventions d'étudiants lors des colloques de l'ASEES (à partir de septembre), possibles via l'IUT d'Orsay dans le cadre du prix de l'ASEES.

- **Changement du modèle d'organisation des colloques.** Colloques organisés sous la forme de visioconférences flash de 2 heures (10h-12h / 14h-16h). Deux à trois exposés d'environ 30 minutes avec questions. Cette nouvelle formule sera essayée en mai 2023 après diffusion aux associations partenaires : non exhaustivement l'*Académie de l'Eau*, l'*ANSES* et le *CEFRACOR*. Les personnes intéressées cotiseront à l'ASEES lors de l'inscription ou bien paieront 20 €.

- **Avril 2023.** 1^{ère} contribution : « Fausses et vraies économies d'eau : irrigation, recyclage, textile, assainissement, nucléaire », en visioconférence (zoom séminaire) après sollicitation de l'UPC

Listes de diffusion à utiliser pour les colloques : *CEFRACOR*, *APTEN*, *Académie de l'eau etc.*

- **Juin 2023.** 2^{ème} contribution : « Montée des eaux – effluents – estuaires – production d'eau potable – effets de marée – météo »

- **Septembre 2023.** 3^{ème} contribution : « Chimie analytique, PCR ». Invitation de *Laurent Moulin* ou d'une personne déléguée : *Eaux de Paris*, *Veolia*, *SAUR*, *ARS*.

- **Janvier 2024.** 1^{ère} contribution : « Thermalisme », organisé avec son accord par *Sébastien LABARTHE*, après les journées du thermalismes à Paris.

ASEES

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE
EUROPÉENNE EAU ET SANTÉ



Association Scientifique Européenne pour l'Eau et la Santé
Siège social : 4, Avenue de l'Observatoire, 75270 Paris cedex 06

N° SIRET 303334 650 000 15

Association déclarée à la Préfecture de Paris - Publication J.O. du 22 déc. 1992

Le Président - *Mathieu LAZERGES*

La Secrétaire Générale - *Marie-Claude MENET*